

Aide sociale: "Béveridgiens" et "bismarckiens"

Par Helmuth Cremer et Catarina Goulao, chercheurs à l'Ecole d'économie de Toulouse (TSE) -
publié le 01/09/2011 à 18:00

L'augmentation de la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne provoque moins de débats publics que l'immigration venant des pays du Sud. Ces mouvements ont pourtant des conséquences aussi importantes qu'inattendues sur l'évolution des systèmes de protection sociale.

Deux systèmes coexistent en Europe. Au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas, il existe un appareil redistributif dans lequel les prestations sociales sont modestes, mais ne dépendent pas des revenus antérieurs des bénéficiaires. Dans les pays "bismarckiens", en revanche - Allemagne, France et Italie -, les allocations sont globalement plus élevées, mais d'un montant inégal, en fonction des cotisations passées de chacun, à l'image d'un système assurantiel. Que se passe-t-il lorsque les frontières sont ouvertes ? Aboutit-on, comme beaucoup le pensent, à un nivellement par le bas des prestations sociales, les pays craignent d'attirer trop de travailleurs pauvres, bénéficiaires avant d'être cotisants ?

La protection du [modèle social français](#) ne constitue pas un argument valable pour s'opposer à la libre mobilité au sein de l'Union.

La situation n'est en fait pas univoque. Globalement, l'ouverture des frontières a surtout des conséquences sur les politiques redistributives des pays de type "béveridgien" (du nom du promoteur du système britannique), affectant très peu les systèmes plus assurantiels. Autrement dit, la protection du [modèle social français](#) ne constitue pas un argument valable pour s'opposer à la libre mobilité au sein de l'Union. Pas de raison, donc, d'avoir peur du "plombier polonais".

On découvre de plus que la présence du système assurantiel joue un rôle de stabilisateur, incitant les pays béveridgiens à ne pas réduire leur politique de redistribution autant qu'ils le feraient sans cela. Autre constat intéressant : avec une mobilité facile, un pays de type bismarckien peut avoir intérêt à augmenter son taux de redistribution pour éviter une trop forte émigration des personnes les plus modestes.

En conclusion, si la migration provoque une diminution du degré de redistribution des politiques de type béveridgien, celles-ci ne sont pas en péril. Par ailleurs, la menace de l'émigration peut même rendre les politiques redistributives plus populaires au niveau européen...